



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 avril 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 12 avril 2017 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Didier LARRIEU, Maire.

Membres Présents: Mesdames CASTAINGS Nadège, CHEVAL Marie, LASSERRE Christelle, SIMON Christine,
Messieurs LARRIEU Didier, BERDUCQ Michel, DULOUT Alain, HONDET Pierre, LABORY-ALICQ André, PEREZ Jean-Luc, SECAIL Laurent.

Membres Excusés:

Madame BIENFAIT Janine a donné pouvoir à Monsieur LARRIEU Didier
Madame MONTEIRO Christine a donné pouvoir à Madame CHEVAL Marie
Madame BEHOCARAY Joëlle
Monsieur BARRUE Florent

Deux pouvoirs ont été déposés.

I – APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF

Monsieur Le Maire donne lecture du Compte Administratif 2016 qui présente les résultats suivants :

✚ Budget Principal

- Section Fonctionnement Excédent de clôture de 162.342,47 €
- Section Investissement Déficit de clôture de 124.837,10 €

Soit un excédent global de **37.505,37 €**

✚ Budget Annexe – Lotissement « CLOS BOIS VIGNAU »

- Section Fonctionnement Excédent de clôture de 70.824,51 €
- Section Investissement Aucune écriture pour 2016

Soit un excédent global de **70.824,51 €**

Le Compte Administratif présente un résultat total excédentaire de 108.329,88 €.

Sous la présidence de Monsieur André LABORY-ALICQ, les comptes Administratifs tel que présentés sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VII – CONSEIL DEPARTEMENTAL : Giratoire / Voie Verte

La commune d'Arbus accuse réception d'un courrier du conseil Départemental faisant état de différents aménagements sur la Commune.

➤ **Voie Verte**

Suite aux différents effondrements de la voie verte et de sa fermeture sur la commune d'Arbus, le Conseil Départemental propose un nouveau tracé de la voie s'éloignant des berges du Gave et traversant des parcelles communales. Le Conseil Départemental sollicite de la commune une cession de terrain de 2.850 m².

Le Conseil Municipal décide de répondre au Conseil Départemental en demandant :

- d'aligner le tracé sur la limite de propriété des parcelles AE65 – AE 66
- de prévoir le passage sur le délaissé boisé afin de ne pas empiéter sur les parcelles agricoles.
- de prévoir l'accès des terrains enclavés

La municipalité souhaite solliciter l'avis de ses fermiers à ce sujet.

➤ **Giratoire RD2 – RD 804**

Le Conseil Départemental rappelle que le dossier est toujours à l'étude. A ce jour, la commune d'Arbus ne dispose d'aucune garantie sur ce projet et sur son avancée.

Pour conclure, la commune autorisera le déplacement de la voie verte dès que les travaux qui concernent le rondpoint seront entamés.

VII – CONTRAT A DUREE DETERMINEE – ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE : SECRETARIAT

Le conseil municipal donne son accord pour conclure un contrat de travail à durée déterminée, pour le poste secrétariat, afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité.

VII – QUESTIONS DIVERSES

➤ Ateliers Jeunes

Cette année, l'atelier jeunes se déroulera les 6 – 7 – 10 – 11 & 12 juillet 2017. Dix jeunes sont inscrits.

➤ Aménagement Ecole / Place publique

La commission « Bâtiments » se réunira très prochainement pour évoquer et mener une réflexion sur l'éventuel agrandissement de la cour de l'école et l'aménagement de la place publique.

➤ Service Civique

Suite à la demande formulée par les enseignants de l'école d'Arbus, le Conseil Municipal étudie le souhait de l'équipe pédagogique d'obtenir une personne dans le cadre du service civique.